**Service PRASE**
500, rue Murray, local EM-0300
Sherbrooke (Québec) J1G 2K6
Téléphone : 819 780-2220, poste 47777, options 2-3
Sans frais : 1 855 780-2200, options 2-3
Télécopieur : 819 780-1821
www.csss-iugs.ca/prase
prase.conges.vacances.estrie@ssss.gouv.qc.ca

*Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke*
Québec

# DEMANDE DE CONGÉ D'ADOPTION ET CONGÉ PARENTAL

## IDENTIFICATION DE LA PERSONNE SALARIÉE

Prénom, Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Matricule : _____ Unité / service : _____

Titre d'emploi : _____ Sup. immédiat : _____

Moyen de communication privilégié : ☐ Téléphone : _____

☐ Adresse électronique personnelle : _____

Note : Veuillez vous assurer de mettre à jour vos renseignements personnels dans Logibec (Onglet Dossier employé > Renseignements personnels > Nouveau. N'oubliez pas de sauvegarder les changements apportés).

## CONGÉ D'ADOPTION ET PARENTAL

Date d'arrivée ou de prise en charge de l'enfant : 20____ / _____ / _____ (une copie du certificat est obligatoire pour l'obtention du congé)

Date de début du congé d'adoption (maximum de 10 semaines consécutives avec ou sans solde selon vos conditions de travail) :

Le dimanche 20____ / _____ /_____ ☐ 5 semaines ☐ 10 semaines ☐ autre : ____semaines

Choix du régime RQAP : ☐ Base (50 semaines) ☐ Particulier (40 semaines)

Avez-vous eu plus d'un employeur au cours des derniers six (6) mois précédant le congé : ☐ Oui ☐ Non

Si oui, quel est le nom de votre autre employeur : _____

☐ J'aimerais me prévaloir d'un **congé parental sans solde complet** :

Du dimanche 20____ / _____ / _____ au samedi 20____ /_____ /_____

☐ J'aimerais me prévaloir d'un **congé parental partiel sans solde** :

Du dimanche 20____ / _____ / _____ au samedi 20____ /____ /____

Nombre de jours d'absence : _____ jours par semaine

*Si vous êtes admissible au RQAP, le congé doit être simultané à la période de versement des prestations.*

## ASSURANCE COLLECTIVE (CONGÉ COMPLET DE 5 SEMAINES OU PLUS)

| CONGÉ D'ADOPTION | |
|---|---|
| **Groupe La Capitale (FIQ)** | ☐ Je désire maintenir la base (médicament) et suspendre mes options (autre que médicament). Si vous ne cochez rien, vos protections d'assurances seront maintenues telles quelles pendant votre congé d'adoption. |
| **Groupe Desjardins (Non syndiqués)** | ☐ Je désire maintenir la base (médicament) et suspendre mes options (autre que médicament). Si vous ne cochez rien, vos protections d'assurances seront maintenues telles quelles pendant votre congé d'adoption. |
| **Autres groupes** | La protection complète est obligatoirement maintenue durant votre congé d'adoption. Cependant, vous avez le choix de maintenir ou suspendre vos options d'assurances collectives pendant votre congé sans solde complet. |

**CONGÉ PARENTAL**

Assurez-vous d'avoir complété le formulaire **Demande de maintien ou de diminution temporaire de l'assurance collective** en fonction de votre syndicat. Pour toute question, communiquez avec l'équipe Assurances collectives par téléphone au 819 780-2220, poste 47777, option 2 puis option 1, ou par courriel à l'adresse **prase.assurances.collectives.estrie@ssss.gouv.qc.ca**.

**Signature de la personne salariée :** _____ **Date :** _____

**Retournez ce formulaire dûment rempli et signé par courriel à prase.conges.vacances.estrie@ssss.gouv.qc.ca.**

## SECTION RÉSERVÉE À L'ÉQUIPE CONGÉS/VACANCES

La présente est pour confirmer la période de votre congé d'adoption et congé sans solde ou partiel sans solde :

**Adoption :** du dimanche : 20__/___/___ au samedi : 20__/___/___ Période d'absence : ___ semaines

**Parental :** du dimanche : 20__/___/___ au samedi : 20__/___/___

**Traité par :** _____ **Date :** _____

**Service PRASE**
500, rue Murray, local EM-0300
Sherbrooke (Québec) J1G 2K6
Téléphone : 819 780-2220, poste 47777, options 2-3
Sans frais : 1 855 780-2200, options 2-3
Télécopieur : 819 780-1821
www.csss-iugs.ca/prase
prase.conges.vacances.estrie@ssss.gouv.qc.ca

*Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke*
Québec

# Aide-mémoire

(À conserver pour suivi)

| Étapes à suivre pour votre congé d'adoption | Cocher si complété |
|---|---|
| 1. Remplissez le formulaire **Demande de congé d'adoption et congé parental** le plus tôt possible et acheminez-le par courriel à l'adresse prase.conges.vacances.estrie@ssss.gouv.qc.ca. | |
| 2. Inscrivez-vous au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) par le biais du site Web www.rqap.gouv.qc.ca au moment de la prise en charge ou de l'arrivée de l'enfant. Si vous avez eu plus d'un employeur au cours des six (6) derniers mois, faites-en mention afin que la prestation soit divisée adéquatement. Vous devrez également acheminer la preuve du montant reçu par votre autre employeur pendant votre congé (relevé de paie) par courriel à l'adresse prase.paie.estrie@ssss.gouv.qc.ca. **Le RQAP recevra automatiquement le relevé d'emploi produit par le CIUSSS de l'Estrie – CHUS, et ce, dans un délai normal d'un maximum de 4 semaines à compter du début de votre congé.** Notez que vous ne recevrez aucune copie de ce document. | |
| 3. **Dès la réception de votre État de calcul planifié du RQAP, acheminez une copie par courriel à l'adresse prase.paie.estrie@ssss.gouv.qc.ca**. | |
| 4. Acheminez une copie du **certificat d'adoption** de votre enfant **traduit en français** par courriel à l'adresse **prase.conges.vacances.estrie@ssss.gouv.qc.ca**. | |
| 5. Remplissez la demande de congé parental sans solde et/ou partiel sans solde à même la demande du congé d'adoption, s'il y a lieu. | |
| 6. Remplissez le formulaire **Demande de modification du congé parental ou avis de retour au travail**, s'il y a lieu, qui vous sera acheminé quatre (4) semaines avant la fin prévue de votre congé parental et acheminez-le au moins deux (2) semaines à l'avance par courriel à prase.conges.vacances.estrie@ssss.gouv.qc.ca. | |

# Remarques

Selon vos conditions de travail :

*La personne salariée à qui l'employeur a fait parvenir quatre (4) semaines à l'avance un avis indiquant la date d'expiration du congé sans solde doit donner un préavis de son retour au moins deux (2) semaines avant l'expiration dudit congé. Si elle ne se présente pas au travail à la date de retour prévue, elle est considérée comme ayant démissionné.*

Pour les personnes salariées syndicables non syndiquées ayant le régime d'assurance collective Desjardins :

Si vous prenez vos vacances reportées consécutivement à votre congé parental sans solde complet et que vous aviez suspendu les options de votre régime d'assurances collectives, celles-ci demeureront suspendues pour cette même période. Seul le retour effectif au travail a pour effet de réactiver les options de votre régime d'assurances.

# Conseils pratiques

| |
|---|
| Vérifiez quelle option est la plus avantageuse pour vous avant d'effectuer votre choix de régime grâce au simulateur de prestations sur le site Web du RQAP au www.rqap.gouv.qc.ca. |
| Demandez l'arrêt de prélèvement de certaines déductions comme les associations, les fondations et le comité social, s'il y a lieu. |
| Vérifiez votre régime d'assurances collectives pour y inscrire votre enfant. |
| Demandez le rachat de votre congé parental en ce qui concerne le RREGOP. Vous trouverez le formulaire **Demande de rachat de service 727** sur le site Web de Retraite Québec au www.retraitequebec.gouv.qc.ca. Il est avantageux d'effectuer le rachat à l'intérieur des six (6) mois suivant votre retour complet au travail. |

Pour toute question, vous pouvez consulter le site Web www.csss-iugs.ca/prase.